

Marcel Mauss et Émile Durkheim (1913)

# “ Note sur la notion de civilisation ”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi  
Courriel: [jmt\\_sociologue@videotron.ca](mailto:jmt_sociologue@videotron.ca)  
Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"  
Site web: [http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/index.html](http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi  
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

## Marcel Mauss et Émile Durkheim (1913)

### “ **Note sur la notion de civilisation** ”

Une édition électronique réalisée à partir du texte de Marcel Mauss et Émile Durkheim (1913), « *Note sur la notion de civilisation.* » Extrait de la revue **Année sociologique**, 12, 1913, pp. 46 à 50. Texte reproduit in **Marcel Mauss, Oeuvres. 2. Représentations collectives et diversité des civilisations** (pp. 451 à 455). Paris: Les Éditions de Minuit, 1969, 740 pages. Collection: Le sens commun.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition du 10 octobre 2002 réalisée à Chicoutimi, Québec.  
Édition revue et corrigée par Bertrand Gibier, le 10 novembre 2002.



# “ **Note sur la notion de civilisation** ”

---

**Émile Durkheim et Marcel Mauss (1913)**

Marcel Mauss et Émile Durkheim (1913), « **Note sur la notion de civilisation.** » Extrait de la revue **Année sociologique**, 12, 1913, pp. 46 à 50. Texte reproduit in **Marcel Mauss, Oeuvres. 2. Représentations collectives et diversité des civilisations** (pp. 451 à 455). Paris: Les Éditions de Minuit, 1969, 740 pages. Collection: Le sens commun.

Une des règles que nous suivons ici est, tout en étudiant les phénomènes sociaux en eux-mêmes et pour eux-mêmes, de ne pas les laisser en l'air, mais de les rapporter toujours à un substrat défini, c'est-à-dire à un groupe humain, occupant une portion déterminée de l'espace et représentable géographiquement. Or, de tous ces groupements, le plus vaste, celui qui comprend en soi tous les autres et qui, par conséquent, encadre et enveloppe toutes les formes de l'activité sociale est, semble-t-il, celui que forme la société politique, tribu, peuplade, nation, cité, État moderne, etc. Il semble donc au premier abord, que la vie collective ne puisse se développer qu'à l'intérieur d'organismes politiques, aux contours arrêtés, aux limites nettement marquées, c'est-à-dire

que la vie nationale en soit la forme la plus haute et que la sociologie ne puisse connaître des phénomènes sociaux d'un ordre supérieur.

Il en est cependant qui n'ont pas des cadres aussi nettement définis ; ils passent par-dessus les frontières politiques et s'étendent sur des espaces moins facilement déterminables. Bien que leur complexité en rende l'étude actuellement malaisée, il importe cependant de constater leur existence et de marquer leur place dans l'ensemble de la sociologie.

L'ethnographie et la préhistoire ont particulièrement contribué à tourner l'attention de ce côté.

L'énorme travail qui, depuis une trentaine d'années, s'est poursuivi dans les musées d'ethnographie d'Amérique et d'Allemagne, dans les musées préhistoriques de France et de Suède surtout, n'est pas, en effet, resté sans résultats théoriques. Surtout du côté ethnologique, des nécessités scientifiques de simplification et de catalogue et même de simples nécessités pratiques de classement et d'exposition ont abouti à des classifications à la fois logiques, géographiques et chronologiques : logiques, parce qu'en l'absence d'histoire possible, la logique est le seul moyen d'apercevoir, au moins à titre hypothétique, des séquences historiques d'instruments, de styles, etc. ; chronologiques et géographiques parce que ces séries se développent dans le temps comme dans l'espace, en s'étendant à une pluralité de peuples différents. Il y a longtemps que dans les musées américains on a exposé des cartes montrant l'extension de tel ou tel type d'art, ou que, dans les musées préhistoriques on a proposé des schémas généalogiques des formes de tel ou tel instrument.

Il existe donc des phénomènes sociaux qui ne sont pas strictement attachés à un organisme social déterminé, ils s'étendent sur des aires qui dépassent un territoire national ou bien ils se développent sur des périodes de temps qui dépassent l'histoire d'une seule société. Ils vivent d'une vie en quelque sorte supra-nationale.

Mais il n'y a pas que la technologie ou l'esthétique qui posent ces problèmes. La linguistique a, depuis longtemps, établi nombre de phénomènes du même genre. Les langues parlées par des peuples différents ont entre elles des liens de parenté : certaines formes verbales, grammaticales, etc., se retrouvent dans des sociétés différentes. Elles permettent de grouper celles-ci en familles de peuples qui sont ou ont été en rapport les uns avec les autres ou qui sont issus d'une même origine – on parle couramment d'une langue indo-européenne. Il en est de même des institutions. Les diverses nations algonquines ou iroquoises avaient un même genre de totémisme, une même forme de magie

ou de religion. Chez tous les peuples polynésiens, on trouve une même sorte d'organisation politique (pouvoir des chefs). Les débuts de la famille ont été identiques chez tous les peuples qui parlent une langue indo-européenne.

Mais, de plus, on a constaté que les faits qui présentent ce degré d'extension ne sont pas indépendants les uns des autres ; ils sont généralement liés en un système solidaire. Il arrive même très souvent que l'un d'eux implique les autres et décèle leur existence. Les classes matrimoniales sont caractéristiques de tout un ensemble de croyances et de pratiques qui se retrouvent dans toute l'étendue de l'Australie. L'absence de poterie est un des traits distinctifs de l'industrie polynésienne. Certaines formes d'herminette sont choses essentiellement mélanésiennes. Tous les peuples qui parlent une langue indo-européenne ont un fond commun d'idées et d'institutions. Il existe, non pas simplement des faits isolés, mais des systèmes complexes et solidaires qui, sans être limités à un organisme politique déterminé, sont pourtant localisables dans le temps et dans l'espace. À ces systèmes de faits, qui ont leur unité, leur manière d'être propre, il convient de donner un nom spécial : celui de civilisation nous paraît le mieux approprié. Sans doute, toute civilisation est susceptible de se nationaliser ; elle prend, à l'intérieur de chaque peuple, de chaque État, des caractères particuliers. Mais les éléments les plus essentiels qui la constituent ne sont la chose ni d'un État ni d'un peuple ; ils débordent les frontières, soit qu'ils se répandent, à partir des foyers déterminés par une puissance d'expansion qui leur est propre, soit qu'ils résultent des rapports qui s'établissent entre sociétés différentes et soient leur œuvre commune. Il y a une civilisation chrétienne qui, tout en ayant divers centres, a été élaborée par tous les peuples chrétiens. Il y a une civilisation méditerranéenne qui a été commune à tous les peuples qui bordent le littoral méditerranéen. Il y a une civilisation de l'Amérique nord-occidentale, commune aux Tlinkit, aux Tsimshian, aux Haida, bien qu'ils parlent des langues de familles diverses, qu'ils aient des coutumes différentes, etc. Une civilisation constitue un milieu moral dans lequel sont plongées un certain nombre de nations et dont chaque culture nationale n'est qu'une forme particulière.

Il est remarquable que ces phénomènes très généraux furent les premiers qui attirèrent l'attention des sociologues ; ce sont eux qui ont servi de matière à la sociologie naissante. Chez Comte, il n'est pas question de sociétés particulières, de nations, d'États. Ce qu'il étudie, c'est la marche générale de la civilisation ; il fait abstraction des individualités nationales ; du moins, elles ne l'intéressent que dans la mesure où elles peuvent l'aider à marquer les étapes successives du progrès humain. Nous avons eu souvent l'occasion de montrer combien cette méthode est inadéquate aux faits ; car elle laisse de côté la réalité concrète que l'observateur peut le mieux et le plus immédiate-

ment atteindre : ce sont les organismes sociaux, les grandes personnalités collectives qui se sont constituées au cours de l'histoire. C'est à eux que le sociologue doit se prendre tout d'abord. Il doit s'attacher à les décrire, les ranger en genres et en espèces, les analyser, chercher à expliquer les éléments qui les composent. Même on peut penser que ce milieu humain, cette humanité intégrale dont Comte entendait faire la science, n'est guère qu'une construction de l'esprit. Mais il n'en reste pas moins que, par-dessus les groupements nationaux, il en existe d'autres, plus vastes, moins nettement définis, qui ont pourtant une individualité et qui sont le siège d'une vie sociale d'un genre nouveau. S'il n'existe pas *une* civilisation humaine, il y a eu, il y a toujours des civilisations diverses, qui dominent et enveloppent la vie collective propre à chaque peuple. Il y a là tout un ordre de faits qui méritent d'être étudiés, et par des procédés qui leur soient appropriés.

Toutes sortes de problèmes peuvent être abordés à ce sujet qui, jusqu'à présent, ont été négligés. On peut rechercher quelles sont les conditions diverses en fonction desquelles varient les aires de civilisation, pourquoi elles s'arrêtent ici ou là, quelles sont les formes qu'elles affectent et les facteurs qui déterminent ces formes. Toutes les questions qui, comme l'a montré Ratzel, se posent à propos des frontières politiques peuvent se poser également à propos de ces frontières idéales. En second lieu, tous les faits sociaux ne sont pas également aptes à s'internationaliser. Les institutions politiques, juridiques, les phénomènes de morphologie sociale font partie de la constitution propre de chaque peuple. Au contraire, les mythes, les contes, la monnaie, le commerce, les beaux-arts, les techniques, les outils, les langues, les mots, les connaissances scientifiques, les formes et les idéaux littéraires tout cela voyage, s'emprunte, résulte, en un mot, d'une histoire qui n'est pas celle d'une société déterminée. Il y a donc lieu de se demander de quoi dépend cet inégal coefficient d'expansion et d'internationalisation. Mais ces différences ne tiennent pas uniquement à la nature intrinsèque des faits sociaux, mais aussi aux conditions diverses dans lesquelles se trouvent placées les sociétés ; car, suivant les circonstances, une même forme de vie collective est ou non susceptible de s'internationaliser. Le christianisme est essentiellement international ; mais il y a eu des religions étroitement nationales. Il y a des langues qui se sont répandues sur des vastes territoires ; il y en a d'autres qui servent à caractériser des nationalités. C'est le cas de celles que parlent les grands peuples d'Europe.

Tous ces problèmes sont proprement sociologiques. Sans doute, ils ne peuvent être abordés que si d'autres sont résolus qui ne ressortissent pas à la sociologie. C'est à l'ethnographie et à l'histoire qu'il appartient de tracer ces aires de civilisation, de rattacher des civilisations diverses à leur souche

fondamentale. Mais une fois que ces travaux préliminaires sont suffisamment avancés, d'autres questions plus générales deviennent possibles qui relèvent de la sociologie : telles sont celles qui viennent d'être indiquées. Il s'agit, ici, d'atteindre, par le moyen de comparaisons méthodiques, des causes et des lois. Aussi comprenons-nous mal comment des écrivains, le P. Schmidt par exemple, ont prétendu soustraire l'étude des civilisations à la sociologie, pour la réserver à d'autres disciplines, notamment à l'ethnographie. D'abord, l'ethnographie ne suffit pas à la tâche, l'histoire a les mêmes recherches à faire pour ce qui regarde les peuples historiques. De plus, toute civilisation ne fait qu'exprimer une vie collective d'un genre spécial, celle qui a pour substrat une pluralité de corps politiques en rapport les uns avec les autres, agissant les uns sur les autres. La vie internationale n'est qu'une vie sociale d'une espèce supérieure et que la sociologie doit connaître. On n'aurait, sans doute, pas pensé à exclure la sociologie de ces recherches, si l'on n'en était pas encore trop souvent à croire qu'expliquer une civilisation revient tout simplement à chercher d'où elle vient, à qui elle est empruntée, par quelle voie elle passe de tel point à tel autre. En réalité, la vraie manière d'en rendre compte est de trouver quelles sont les causes dont elle est résultée, c'est-à-dire quelles sont les interactions collectives, d'ordres divers, dont elle est le produit.

Fin de l'article.